



---

# **Rapport sur la mise en œuvre des priorités de la Suisse pour la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU**

Rapport du Conseil fédéral à l'intention des Commissions de politique extérieure

du 26 juin 2019

---

## **Une Assemblée générale qui prend des décisions pionnières en matière de réforme**

La 73<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies (AG) s'est tenue du 18 septembre 2018 au 16 septembre 2019 sous la présidence de l'Équatorienne María Fernanda Espinosa Garcés. Un nombre record de chefs d'État et de gouvernement ont participé à son ouverture en septembre 2018. Cet engouement témoignait non seulement de l'inquiétude que suscite l'état actuel du monde mais également du fait que l'ONU reste une enceinte incontournable pour faire face aux enjeux de notre temps.

Des tensions persistantes entre les grandes puissances ont marqué l'année de l'AG. La tendance à l'augmentation des votes s'est maintenue. Les questions du commerce, du climat, de la migration, du désarmement et des droits des femmes, ont été particulièrement controversées. Des tensions ont également été perceptibles au sein du Conseil de sécurité (CS). Ainsi, certains dossiers importants, notamment celui de la Syrie, n'ont pas progressé. Toutefois, le CS a pu conserver sa capacité d'action dans d'autres dossiers, en particulier concernant le Yémen.

La 73<sup>e</sup> AG a rendu publiques diverses irrégularités au sein de certaines organisations de l'ONU, notamment en ce qui concerne les dépenses du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ou en matière de harcèlement sexuel dans l'ensemble du système. La réaction ferme et décidée de la direction de l'ONU, de même que le travail systématique d'enquête et de traitement des informations effectué par les services de surveillance internes ont clairement démontré le bon fonctionnement des mécanismes de contrôle.

Cependant, la 73<sup>e</sup> AG a surtout été marquée par l'avancement des réformes dans les domaines de la paix et de la sécurité, du système de développement et de la gestion. Au terme de longues discussions, l'AG a approuvé la plupart des réformes à la fin de l'année 2018; celles-ci sont en cours de mise en œuvre depuis janvier 2019. L'engagement conséquent du Secrétaire général (SG) a facilité l'adoption des réformes. Ce succès repose cependant en grande partie sur les efforts consentis par les pays favorables aux réformes, comme la Suisse.

La Suisse a axé ses activités sur les priorités qu'elle s'était données pour cette 73<sup>e</sup> AG, ainsi que sur la Constitution fédérale et la Stratégie de politique étrangère 2016-2019. Son engagement s'articulait également autour des deux grands axes stratégiques définis pour la décennie 2012-2022, à savoir la paix et la sécurité, ainsi que la réforme de l'ONU.

### **Paix et sécurité**

En matière de paix et de sécurité, la Suisse a soutenu les propositions de réforme du SG afin de renforcer les capacités de l'ONU dans le domaine de la prévention. Dans cette même optique, la Suisse a poursuivi son engagement en faveur des droits de l'homme (DDH) et de la prévention des conflits. Le groupe d'États sur cette thématique établie à Genève et New York, présidé par la Suisse et l'Allemagne, a contribué à resserrer la coopération entre les deux villes. C'est ainsi par l'entremise de ce groupe, que la nouvelle Haut-Commissaire aux DDH a présenté ses priorités à New York. Dans le domaine de la consolidation de la paix, la Suisse a poursuivi son engagement à la tête de la Formation Burundi. Elle a également fait avancer le débat sur la question de la création d'emplois dans le contexte de la promotion de la paix. Dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de la thématique « Protection des civils dans les conflits armés » au CS, la Suisse a coordonné une série d'activités diplomatiques et de relations publiques ciblées en sa qualité de présidente du groupe d'amis pour la protection des civils. En

collaboration avec un groupe d'États partageant les mêmes idées, la Suisse a soumis au CS de nouvelles propositions visant à améliorer le respect du principe de l'état de droit dans les sanctions de l'ONU, notamment en renforçant le rôle du médiateur du régime de sanctions contre les groupes État islamique (EI) et Al-Qaida. Elle a poursuivi son engagement pour la prévention des atrocités, la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que pour la cause des femmes, de la paix et de la sécurité. Sur ce dernier point, la Suisse a finalisé son 4<sup>e</sup> Plan d'action national et l'a rendu publique à Genève et à New York. Elle a en outre défini des contributions concrètes pour la mise en œuvre du programme de désarmement lancé par le SG au printemps 2018 à Genève. La Confédération a joué un rôle actif dans la gestion des risques nucléaires et des stocks de munitions ainsi qu'en matière de nouvelles technologies. Elle a par ailleurs poursuivi ses efforts pour la réforme des méthodes de travail du CS.

## **Droits de l'homme**

Tout au long de l'année, la Suisse s'est engagée à renforcer le Conseil des droits de l'homme (CDH) et la défense des DDH au sein du système de l'ONU. À cette fin, elle a cultivé des liens étroits avec la nouvelle Haut-Commissaire aux DDH, Michelle Bachelet, notamment dans le cadre de sa visite inaugurale à Berne en décembre 2018. La Suisse a par ailleurs participé au débat sur l'amélioration des méthodes de travail du CDH. Elle a en outre procédé à des échanges de vues avec des partenaires à propos de l'examen du statut prévu pour 2021-2026 (en particulier dans le cadre du dialogue de Glion sur les DDH). La Suisse a été membre du CDH jusqu'à la fin de 2018 et, à partir de 2019, elle a continué à participer activement à ses travaux en qualité d'observatrice. Elle s'est engagée en faveur de la protection des défenseurs des DDH, des journalistes et du respect des droits des femmes et des enfants. En coopération avec d'autres États, elle a présenté avec succès une résolution sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés. Dans le même temps, elle a appuyé la lutte contre l'impunité et les travaux des mécanismes d'enquête internationaux chargés de documenter les violations graves du droit international. Afin de renforcer les méthodes de travail des organes conventionnels de l'ONU, elle a continué à développer sa plate-forme d'information à leur intention à Genève. Lors de l'AG, la Suisse, en collaboration avec d'autres États, a contribué à l'adoption - à une large majorité - de la résolution sur un moratoire relatif à l'application de la peine de mort. La présence d'un conseiller fédéral au sein de la délégation suisse, lors de la réunion de la Commission de la condition de la femme (CCF) en mars 2019, a souligné l'importance que la Suisse accorde aux droits des femmes. La Suisse a renouvelé son soutien aux instruments de l'ONU pour la défense des DDH en organisant notamment des visites fructueuses en Suisse du Sous-comité pour la prévention de la torture, en janvier et février 2019, et du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires, en mai 2019.

## **Développement durable**

Par son engagement, la Suisse a largement contribué à faire progresser les réformes du système de développement de l'ONU avec l'objectif que l'ONU puisse apporter un meilleur soutien à la communauté internationale dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Elle s'est notamment efforcée de renforcer le rôle des responsables des équipes de développement de l'ONU sur le terrain (coordonnateurs résidents, CR). Elle a, entre autres, présenté ses propres propositions et collaboré étroitement avec des États

partageant les mêmes perspectives. La Confédération a encouragé la mise en œuvre des réformes en s'intéressant de près à cette thématique dans le cadre des organes de gouvernance compétents et en apportant une contribution financière au nouveau système des CR. Il était également important pour elle de tirer au mieux parti des ressources des organes du Conseil économique et social (ECOSOC) afin de concrétiser les réformes. Lors des visites de haut niveau des responsables du PNUD, de l'UNICEF et d'ONU Femmes en Suisse, la Confédération a appelé à une mise en œuvre rapide des réformes au sein des 130 équipes-pays de l'ONU. Elle a par ailleurs suivi de près les préparatifs du Sommet sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenu à Buenos Aires en mars 2019. La Suisse a en outre dirigé et fait aboutir les négociations autour d'une résolution sur le renforcement des partenariats entre l'ONU et le secteur privé. Les discussions sur le Pacte mondial pour l'environnement se sont poursuivies lors de la 73<sup>e</sup> AG. La Suisse a participé aux discussions dans le but de prévenir un affaiblissement de la législation internationale en vigueur dans le domaine de l'environnement. La forme que prendra le Pacte reste encore à définir. Par ailleurs, la Suisse a plaidé en faveur d'une coopération étroite entre les deux panels actifs dans le domaine de l'eau, à savoir le Panel de haut niveau sur l'eau et le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. En ce qui concerne le climat, la Suisse a participé aux préparatifs du sommet prévu pour septembre 2019. Dans le domaine de la politique étrangère en matière de santé, la Suisse a organisé des événements sur la prise en charge sanitaire dans les situations d'urgence et sur les politiques en matière d'addictions basées sur la santé et les DDH. Elle a également participé aux réunions de haut niveau sur la tuberculose et les maladies non transmissibles en septembre 2018.

## **Migration**

Les négociations sur le Pacte de l'ONU sur les migrations se sont conclues par acclamation le 13 juillet 2018. Le Pacte a été adopté formellement les 10 et 11 décembre 2018 lors d'une conférence intergouvernementale au Maroc. L'adoption de ce pacte ayant donné lieu à un processus de politique intérieure, la Suisse n'a pas participé à la conférence. Suite aux débats parlementaires, le Conseil fédéral a décidé, le 14 décembre 2018, de soumettre au Parlement, d'ici fin 2019, un arrêté fédéral simple portant sur le Pacte en question. Il répond ainsi au souhait du Parlement de pouvoir débattre de la question. Le 19 décembre 2018, la Suisse s'est abstenue lors du vote de l'AG à New York visant à confirmer le résultat de la Conférence intergouvernementale de Marrakech, et a expliqué brièvement son choix.

Le Pacte mondial pour les réfugiés a lui aussi été adopté par l'AG en décembre 2018. La Suisse a approuvé la résolution du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, préconisant ainsi une répartition plus équitable des charges et des responsabilités en matière d'accueil des réfugiés.

## **Aide humanitaire**

Lors de la 73<sup>e</sup> AG, la Suisse s'est engagée à renforcer et à réformer davantage l'aide humanitaire, en particulier lors du segment humanitaire de l'ECOSOC à Genève en juin 2019. La Confédération a mis un accent particulier sur les Conventions de Genève, dans la perspective de leur 70<sup>e</sup> anniversaire, et sur leur mise en œuvre. En février 2019, avec l'ONU et la Suède, elle a co-organisé la conférence des donateurs sur le Yémen à Genève. En mai 2019, la Suisse a également repris la co-présidence

de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui est l'enceinte internationale la plus importante dans ce domaine.

### **Gestion et budget**

Par son engagement, la Suisse a contribué de manière significative à l'adoption de nombreuses propositions de réforme au sein de l'AG. Lors des négociations, elle a été une source d'inspiration et a joué un rôle de médiatrice. De plus, elle a continué à défendre une politique de tolérance zéro face aux actes d'exploitation et d'abus sexuels commis dans le contexte de missions de terrain de l'ONU et face au harcèlement sur le lieu de travail. Dans ce contexte, elle a adhéré au nouveau groupe d'amis sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Au sein de l'AG, elle a également poursuivi avec succès les efforts en faveur du renforcement de la Genève internationale.

### **Genève internationale**

La Genève internationale est restée une priorité transversale de l'engagement de la Suisse durant la 73<sup>e</sup> AG. Les visites, le 6 mars et le 6 juin 2019 à Berne de Michael Møller, Directeur général de l'Office de l'ONU à Genève, ont été l'occasion de saluer cette étroite collaboration. Le 20 février 2019, le Conseil fédéral a adopté le nouveau message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme État hôte pour la période 2020-2023. L'objectif de ce message est de consolider et de développer durablement le rôle de la Suisse en tant qu'État hôte. À cette fin, le Conseil fédéral a également approuvé la création d'une fondation appelée « Geneva Science and Diplomacy Anticipator », qui sera mise sur pied conjointement avec le canton et la ville de Genève. De même, par son soutien au groupe de haut niveau sur le développement de la coopération numérique mondiale, créé par le SG, la Suisse a également contribué à renforcer le rôle de Genève, creuset d'émergence de nouvelles thématiques. En outre, la Suisse a continué à promouvoir la ville de Genève comme lieu d'accueil des pourparlers de paix. Une autre priorité a été la modernisation du parc immobilier de l'ONU.